**Projet ANR Marges**

**(Programme Métamorphose des sociétés : « Inégalité-inégalités »)**

**Workshop n° 1  - Tunis –  28-29 mars 2014**

**« Politiques urbaines et production des inégalités socio-spatiales en Méditerranée à l’heure néolibérale : tendances de fond et évolutions en cours »**

Responsables : **Hend Ben Othman** (IRMC, Tunis) – **Olivier Legros** (CITERES-EMAM, Tours)

**APPEL À COMMUNICATIONS**

*Dans le cadre du projet ANR Marges piloté par Nora Semmoud (UMR Citeres-Emam, CNRS/ Université de Tours), l’UMR Citeres-Emam et l’IRMC-Tunis organisent un workshop sur le thème « Politiques urbaines et production des inégalités socio-spatiales en Méditerranée à l’heure néolibérale : tendances de fond et évolutions en cours », qui se déroulera  à Tunis le 28-29 mars 2014.*

**Présentation du workshop**

Sur le pourtour méditerranéen comme ailleurs, les villes ont, en quelques décennies, été profondément reconfigurées par l’urbanisme néolibéral. Caractérisé par l’urbanisme de projet, tout particulièrement les grands projets, et par les politiques de libéralisation qui affectent tout autant la gestion urbaine que la production foncière et immobilière[[1]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn1" \o "), l’urbanisme néolibéral a manifestement accentué les inégalités socio-spatiales. En effet, les travaux sur la question montrent qu’il a à la fois contribué au renforcement de la division sociale de l’espace et à la production de nouvelles inégalités avec, d’un côté, des espaces très valorisés tels que les quartiers d’affaires, les secteurs dédiés au tourisme international ou encore les opérations immobilières de standing, et, de l’autre, des marges urbaines, soit des espaces dévalorisés et stigmatisés qui occupent le bas de « la hiérarchie des places qui constituent la métropole »[[2]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftn2).

Ces dernières années, la crise économique et financière qui concerne le bassin méditerranéen comme tant d’autres régions à l’échelle de la planète, et les transitions politiques qui ont fait suite aux soulèvements populaires en Tunisie, en Libye et en Egypte, ont par ailleurs profondément affecté les sociétés et les modes de fabrication urbaine. Outre la dégradation du pouvoir d’achat qui touche au premier chef les couches populaires, il faut compter avec le tarissement, plus ou moins prononcé selon les cas, des sources de financement de l’urbanisation (grands investissements mais aussi épargne populaire). A cela s’ajoute, dans certains pays comme la Tunisie ou l’Egypte, l’affaiblissement des contrôles opérés par les pouvoirs publics dans le domaine de la fabrication urbaine. La remarque vaut probablement aussi en Espagne, en Italie ou en Grèce, où les pouvoirs en place ont été affaiblis sous l’effet conjoint de la crise financière, de la crise de la dette souveraine et des mesures d’austérité budgétaire imposées par l’Union européenne. En Tunisie et en Egypte, pour se limiter à ces deux exemples, le relâchement des contrôles effectués par les pouvoirs publics a en particulier favorisé l’urbanisation illégale, le développement  de l’économie informelle et celui des activités de rue[[3]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn3" \o ").

Dans quelle mesure les processus en cours interfèrent-ils avec les modes de fabrication urbaine impulsés par l’urbanisme néolibéral et les formes socio-spatiales qui en résultent ? La crise et les transformations politiques exacerbent-elles à leur tour les inégalités socio-spatiales qui se sont dessinées durant les dernières décennies ? Observe-t-on de nouvelles formes de marginalité socio-spatiale dans les villes méditerranéennes ? Si c’est le cas, quels sont les processus à l’œuvre ? Sur la base des travaux récents et privilégiant l’approche comparative, ce premier workshop du programme Marges Villes piloté par Nora Semmoud (Citeres-Emam) et organisé par l’UMR Citeres-Emam (CNRS/Université de Tours) et  l’IRMC (Tunis), a pour objectif d’identifier les tendances de fond dans la formation des inégalités socio-spatiales induites par l’urbanisme de projet et par les politiques de libéralisation, et de poser les premiers jalons d’une recherche sur les évolutions en cours. Si la fabrication urbaine est toujours une coproduction des acteurs publics et des acteurs privés[[4]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn4" \o "), ce premier workshop accordera une attention particulière au rôle des pouvoirs publics dans le procès d’intégration ou, ou contraire, de marginalisation socio-spatiale. Au-delà des politiques urbaines, auxquelles ne se limite d’ailleurs pas l’action des pouvoirs publics sur l’urbain, espaces et sociétés confondus, ce sont toutefois les rapports de force et de domination qui sous-tendent le partage de la rente foncière, la fabrication urbaine et par conséquent la production des inégalités socio-spatiales que nous chercherons à décrypter lors de cette rencontre.

**Trois grandes thématiques**

Notre atelier s’articulera autour de trois thématiques principales : les processus de marginalisation liés à l’urbanisme de projet ; la production des inégalités socio-spatiales dans les périphéries urbaines ; les réponses institutionnelles aux développements récents de l’habitat précaire.

1. **Les processus de marginalisation liés à l’urbanisme de projet**

Au sud comme au nord de la Méditerranée, les marges urbaines sont des terrains de prédilection pour l’urbanisme de projet qui affecte souvent des espaces sous-investis[[5]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn5" \o ") et parfois aussi des territoires habités. Dans ce cas, la conquête des marges par l’urbanisme de projet peut entrainer le déménagement de tout ou partie de la population résidente[[6]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn6" \o "). Sur la base des travaux récents ou en cours, il s’agira donc de comparer les pratiques d’éviction des populations, ainsi que leurs effets. On cherchera notamment à savoir dans quelle mesure et par quel biais les pouvoirs publics participent à la levée de l’obstacle foncier au profit des grands investisseurs privés. La comparaison des pratiques et des stratégies d’éviction pourra porter sur les procédures légales mais aussi sur les modes d’action informels, par exemple les transactions et les arrangements entre les acteurs privés les acteurs publics, mais également entre ces derniers et les « délogés ». En effet, par quels moyens les pouvoirs publics règlent-ils la situation des personnes déplacées (relogement, indemnisation…) et quelles régulations ces actions traduisent-elles? Enfin, on pourra se demander si les évolutions récentes, en particulier l’arrivée au pouvoir de nouvelles équipes, ont remis, ou non, en cause les pratiques en cours.

Par ailleurs, il s’agira de savoir si la dynamique d’intégration impulsée par l’urbanisme de projet ne produit pas elle-même de nouvelles marges urbaines. Quels sont les parcours résidentiels des personnes « en partance » des espaces transformés par l’urbanisme de projet ? Où trouvent-elles finalement à se loger ? Comment sont catégorisés les nouveaux lieux d’habitat par les individus et les familles nouvellement installées et par le reste de la société, pouvoirs publics compris ? Peut-on, à partir de l’analyse des modes de qualification sociale en vigueur, assimiler ces lieux à des marges urbaines[[7]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn7" \o ")? La réflexion peut aussi bien porter sur la situation des personnes expropriées ou expulsées de leur domicile à l’occasion des opérations d’ « accaparement » ou de « libération » des terrains - tout dépend du point de vue adopté – , que sur l’évolution du peuplement dans les secteurs voisins où la hausse des prix fonciers et immobiliers a, en effet, souvent conduit au départ des populations les moins dotées, notamment au sein des locataires.

Enfin, que sont devenus les espaces dédiés à l’urbanisme de projet en temps de crise financière et de transitions politiques et quels sont les effets sur les quartiers situés à proximité ? L’arrêt des chantiers, la suspension des financements et le retrait éventuel des investisseurs pèsent évidemment sur le devenir des espaces en question et sur les espaces limitrophes qui avaient fait l’objet d’une grande spéculation foncière suite à l’annonce des grands projets. Si ceux-ci ne constituent pas forcément de nouvelles marges, on peut s’interroger sur l’émergence de nouvelles filières de production foncière et immobilière dans ces espaces et sur les jeux d’acteurs en cours, afin de voir si l’on observe ou non de nouvelles alliances ou de nouveaux arrangements entre la sphère politico-administrative et le monde des affaires, de nouveaux rapports de force qui exprimeraient la transformation en cours des « régimes urbains »[[8]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftn8) et des réseaux d’action publique qui s’étaient développés dans le cadre de l’urbanisme néolibéral, avant les crises économiques et politiques en cours.

1. **La production des inégalités socio-spatiales dans les périphéries urbaines**

Comme l’ont montré les travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche « Faire la ville en périphérie(s) ? Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb »[[9]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn9" \o "), les périphéries sont des espaces privilégiés de la fabrication urbaine. De fait, les opérations d’équipement et de promotion immobilière qui y ont lieu, de même que les politiques foncières ou encore l’urbanisation non réglementaire dessinent tout à la fois la trame matérielle et la division sociale de l’espace urbain à venir[[10]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn10" \o "). Aussi peut-on chercher à analyser et à comparer les lignes de fracture ou de séparation socio-spatiale en formation, ainsi que les processus qui y sont liés.

Dans quelle mesure l’intervention des pouvoirs publics oriente-t-elle l’action des investisseurs privés, le développement urbain et par conséquent la division sociale de l’espace ? Quel est le rôle des instruments d’urbanisme, qui définissent les espaces en devenir, les modes d’occupation du sol et les programmes d’équipements (schémas directeurs, plans d’aménagements) et celui des politiques foncières (périmètres d’intervention foncière, réserves foncières, classement des terrains ….)? La réflexion pourra notamment porter sur trois catégories d’espaces : les banlieues populaires, éventuellement en mutation sous l’effet des opérations de réhabilitation et de gentrification ; les espaces en cours d’urbanisation car ils sont les lieux privilégiés des politiques foncières, de la spéculation et de l’urbanisme non règlementaire ; et les grandes opérations immobilières qui, pour prendre le cas espagnol, sont abandonnées avant d’être achevées et, pour cette raison, semblables à de nouvelles friches résidentielles. Dans tous les cas, quelles inégalités socio-spatiales sont aujourd’hui en cours de formation dans les périphéries urbaines ?

Comment ont  par ailleurs, évolué les systèmes de pouvoir locaux qui sous-tendent la fabrication urbaine ? Jusqu’à présent, les relations de clientèle et le recours aux intermédiaires ont largement structuré les modes d’articulation des dynamiques locales à la sphère politico-administrative dans les périphéries urbaines, et ce tout particulièrement dans les quartiers non réglementaires. Dans quelle mesure ces modes de régulation sociale ont-ils été remis en question par les crises économiques et les transitions politiques ? Quels sont les nouveaux acteurs locaux qui émergent, suite à l’éviction des anciennes notabilités liées aux anciens régimes politiques, et quels nouveaux rapports se dessinent entre ces derniers et les pouvoirs publics ? Si de nombreux auteurs s’accordent à reconnaître une recrudescence des mobilisations locales au nom du droit à la ville, faut-il pour autant en conclure l’ouverture des arènes et la démocratisation des pratiques politiques locales ? Comment les évolutions en cours se combinent-elles avec la tendance à l’individualisation des rapports habitants-pouvoirs publics, tendance que les recherches récentes sur les villes du Monde arabe ont mise en évidence[[11]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn11" \o "). Enfin, on pourra s’interroger sur les connexions possibles entre les systèmes de pouvoir locaux et les gouvernements urbains, et sur leur évolution récente.

1. **Les pouvoirs publics face à l’habitat précaire en temps de crise**

Sur la rive nord comme sur la rive sud, la période actuelle est marquée par une recrudescence de l’habitat précaire, soit les occupations de terrains ou bien d’immeubles « sans droit ni titre ». Aujourd’hui, les pratiques de squat sont attestées en Italie et en Espagne, où elles sont éventuellement le fait des personnes chassées de leur logement pour cause de surendettement. En Tunisie, les soulèvements populaires et le relâchement des contrôles exercés par les pouvoirs publics ont également favorisé des comportements similaires.

Aussi peut-on s’interroger sur les pratiques de squat et, bien sûr, les lieux concernés par ces pratiques : s’agit-il de marges en formation ? Quelles sont, par ailleurs les réactions des pouvoirs publics souvent affaiblis par les crises et en quête de légitimité sur le plan politique ? Que ces réactions penchent vers la répression ou l’intégration, l’habitat précaire semble bien constituer un nouvel objet de négociation, soit explicite, soit implicite, entre les différents protagonistes. En cela, il constitue un observatoire pertinent des modes de régulation sociale et politique à l’échelle locale dans les villes méditerranéennes aujourd’hui.

Les crises économiques et, bien entendu, les guerres qui ont sévi ou sévissent encore aujourd’hui, ont accentué la mobilité des individus à l’échelle nationale et internationale, y compris celle des personnes les moins bien dotées financièrement parlant. Pour ces migrants pauvres, les marges urbaines constituent évidemment une ressource de premier ordre : c’est en effet le principal, voire l’unique point d’ancrage à leur disposition dans les villes d’accueil. Mais la présence des migrants peut aussi constituer un « problème public » au sens des politologues, c'est-à-dire un « état de fait [qui forme] un enjeu de réflexion et de protestation et une cible pour l’action publique »[[12]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn12" \o "). Plus que les pratiques des individus ou des groupes, ce sont les réponses institutionnelles qu’il s’agira d’analyser. Oscillant entre rejet et accueil, ces mesures forment des dispositifs d’hospitalité publique, l’hospitalité étant définie, à la suite d’A. Gotman[[13]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn13" \o ") comme un ensemble de règles et de pratiques visant à encadrer le séjour des hôtes, tout en éloignant les indésirables. *In fine*, ce sont donc ces dispositifs d’hospitalité qu’il s’agira de comparer pendant le workshop. Selon cette perspective, les travaux récents et les études en cours sur les politiques en direction des migrants roms en situation précaire dans les villes européennes[[14]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc" \l "_ftn14" \o ") pourront fournir d’utiles contrepoints.

**Organisation du workshop**

Les personnes désirant présenter une communication lors du workshop devront envoyer un résumé à Hend Ben Othman ([bothman\_hend@yahoo.fr](mailto:bothman_hend@yahoo.fr)) et Olivier Legros ([olivier.legros@univ-tours.fr](mailto:olivier.legros@univ-tours.fr)) avant le **15 septembre 2013**. N’excédant pas 5000 caractères (espaces compris), les résumés ou propositions de communication devront préciser l’axe choisi parmi ceux proposés, la démarche scientifique adoptée ainsi que le terrain investi par le chercheur pour ses enquêtes. Outre ces différents points, l’évaluation prendra en compte la pertinence des propositions de communication et leur apport, compte tenu des thématiques du workshop.

Les résumés seront ensuite évalués et sélectionnés par le comité scientifique. Les auteurs dont la proposition aura été  retenue seront avisés, par courrier électronique, avant le **15 octobre 2013.**

- Les textes, dans leur version finale, doivent parvenir aux organisateurs avant le **31 janvier 2014.**

**Comité scientifique**

**Nacima Baron-Yelles, PR**, Université de Marne-La-Vallée

**Agnès Deboulet, PR,** Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

**Nora Semmoud, PR**, Université de Tours

**Madani Safar-Zitoun**, PR, Université d’Alger

**Pierre Signoles**, PR émérite, Université de Tours

**Tommaso Vitale**, *Associate Professor*, Sciences Po Paris

[[1]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref1) En ce qui concerne la Tunisie, voir en particulier les travaux de H. Ben Othman (Ben Othman H., 2011, « Les promoteurs immobiliers en Tunisie : enjeux d’un groupe professionnel en mutation » in Zaki L., (dir.), *L’action urbaine au Maghreb : enjeux professionnels et politiques*, Karthala, pp 227-253 - Ben Othman H., 2009, « Pratiques et enjeux des acteurs d’une production foncière publique : Ennasr II (Tunis), un territoire négocié ? », in *Les effets territoriaux des politiques publiques dans les périphéries urbaines : Exemples au Maghreb*, Les Cahiers d’EMAM N°17, Université de Tours, Laboratoire CITERES, France, pp. 43-54.).

[[2]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref2) L. Wacquant, 2006, *Parias urbains. Ghetto – banlieues – Etat*, Paris, La Découverte.

[[3]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref3) Cf. le colloque international « Révoltes et transitions dans le monde arabe : vers un nouvel agenda urbain » organisé au Caire en novembre 2012 par P.-A. Barthel (Univ. Paris-Est), R. Stadnicki (CEDEJ-Le Caire) et L. Vignal (Univ. Rennes).

[[4]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref4) I. Berry-Chikahoui I., A. Deboulet (dir.), 2000, *Les compétences des citadins dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, IRMC-Karthala-Urbama.

[[5]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref5) P.-A. Barthel, E. Verdeil, 2008, « Experts embarqués dans le ‘’tournant financier’’. Des grands projets urbains au sud de la Méditerranée », *Annales de la recherche urbaine*, n°104, pp.38-48.

[[6]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref6) I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet, L. Roulleau-Berger, 2008, *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte.

[[7]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref7) Cf les travaux de Lamia Zaki sur Casablanca : Zaki L., 2007, Après le bidonville : le deuil d’une « identité difficile» ?Entre déni et nostalgie, les relogés de Lahjajma (Casablanca) in *Alfa. Maghreb et sciences sociales 2007*, Maisonneuve et Larose, Paris, 277-294.

[[8]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref8) C. Stone, 1989, *Regime Politics: Governing Atlanta, 1946-1988*, University Press of Kansas, Lawrence.

[[9]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref9) Programme coordonné par P. Signoles (UMR Citeres-EMAM, CNRS/Université de Tours) et réalisé sur financement du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du Ministère français des Affaires étrangères, dans le cadre du programme d’appui à la « Coopération pour la Recherche en Sciences humaines et sociales entre le Maghreb et la France ». Une partie de ces travaux est disponible sur le site des Cahiers d’EMAM : <http://emam.revues.org/>.

[**[10]**](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref10) **Les concepts de trame matérielle et de division sociale de l’espace sont empruntés à M. Roncayolo, 1996, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ed. de l’EHESS*.***

[[11]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref11) F. Navez-Bouchanine (dir.), 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines. L’entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales,* Paris, Karthala.

[[12]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref12) J. Gusfield, 2003, « Action collective et problèmes publics » (entretien avec Daniel Cefaï et Dany Trom), dans Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, CURAPP-CEMS, pp. 63-78.

[[13]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref13) A. Gotman (dir.), 2004, *Villes et hospitalité. Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris. Editions de la Maison des Sciences de l’Homme.

[[14]](http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1345/files/2013/09/Appel-communications-workshop-Tunis-2014.doc#_ftnref14) Cf. notamment *Géocarrefour* vol 86, 2011, “Roms migrants en ville : pratiques et politiques en Italie et en France” (sous la dir. Olivier Legros et Tommaso Vitale), <http://geocarrefour.revues.org/8210>.